Association Ranimons la cascade !

C/°M. Bernard Gauvain
rue du Bourg
12 330 Salles-la-Source
www.ranimons-la-cascade.fr
b.gauvain@orange.fr
Tél : 06 84 32 99 79

Salles-la-Source, le 20 octobre 2013

220 adhérents, 850 signataires pétition

Objet : demande d'éclaircissements sur des soupçons graves de fraude de la Société Hydroélectrique de la Vallée de Salles-la-Source (12)

Copie pour information à la DDFIP 93

Monsieur le Directeur
DDFIP 93
13, esplanade Jean Moulin
93009 BOBIGNY CEDEX

Monsieur le Directeur,

L'association que je préside, sise en Aveyron à Salles-la-Source, s'oppose au projet **d'autorisation d'une micro-centrale hydroélectrique (SHVSS),** dont la concession s'est achevée le 31 décembre 2005 et dont le dossier de poursuite d'exploitation est au cœur de l'actualité médiatique de notre département tant l'enjeu est important localement en terme de patrimoine et d'environnement. Il a fait l'objet de plusieurs centaines d'articles et reportages de presse à ce jour dans la presse locale et nationale : le canard enchaîné, aujourd'hui en France, Agence France Presse, TF 1...

Le gérant de cette micro-centrale, M. Jean-Gérard Guibert, est domicilié 71 avenue du général de Gaulle à Puteaux (92). Il est aussi à la tête de l'entreprise Guibert Jean-Gérard Laurent, siégeant à la même adresse. La SHVSS est la propriété de deux frères, Jean-Gérard Guibert, déjà cité et **Laurent Guibert, demeurant 6 rue de la closerie – 93 160 Noisy le grand. ,** même s'il semble que la société ne dégageant (officiellement) quasiment aucun bénéfice, M. Laurent Guibert, en tant que propriétaire des parts, ne soit qu'à un moindre titre concerné.

Les deux frères Guibert sont également propriétaires pour moitié des part de la SAI, Source Aveyronnaise d'Investissement, société de holding ayant son siège à Salles-la-Source, qui possède elle-même plus de 50 % des parts de la SHVSS.

Depuis plus de 3 ans que nous étudions le dossier de la SHVSS avec le plus grand sérieux, nous avons constaté de multiples irrégularités dont certaines font l'objet de recours judiciaires.

Nous avons à ce sujet signalé, jusqu'ici en vain, devant de multiples instances, des soupçons de fraude évidente, au vu des documents comptables présenté par la SHVSS de Salles-la-Source ainsi que de ses déclarations devant la cour d'appel de Bordeaux, et qui font l'objet du courrier ci-joint.

Sans avoir pu à ce jour clarifier ce dossier, je souhaitais vous informer très également de ces derniers éléments et vous prier de faire tout ce qui est en votre pouvoir **pour que ce dossier soit examiné** par les instances compétentes, en ce qui concerne ces éléments de fraude, soit pour faire taire la rumeur, soit pour rétablir le droit et l'égalité entre les citoyens. .

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Conseil d'Administration,

Bernard Gauvain

manifestation devant la préfecture hier matin

Trois ans après, «Ranimons la cascade» ne lâche rien

L'essentiel

l'association « Ranimons la cascade » lutte maintenant depuis 3 ans contre l'exploitant de la société hydroélectrique pour obtenir gain de cause. Hier, une manifestation a pris forme devant la préfecture de l'Aveyron.

Hier devant la préfecture, les membres de l'association «Ranimons la cascade» de Salles-la-Source ont fait un joyeux tintamarre avant de défiler en ville pour «faire valoir leurs droits»/Photo DDM, J-M.N.

Beaucoup de monde, hier dans les rues à Rodez. L'association «Ranimons la cascade » a voulu marquer le 3e anniversaire de la lutte pour une cause qu'elle estime juste devant la préfecture de l'Aveyron vers les 10h30 et le défilé qui s'en suivi dans les rues ruthénoises a fait grand bruit pour informer le maximum de gens, voir les rallier à leur cause.

L'association précise que «la société hydroélectrique s'accapare une part importante du débit de la cascade et que l'état est également vu comme le complice d'une exploitation illégale puisqu'il laisse exploiter un bien public par un particulier qui en tire profit alors que la concession est terminée depuis plus de sept ans.»

«Ranimons la cascade» passe à l'attaque en interpellant le tribunal administratif pour avoir autorisé (décembre 2012) la poursuite de l'exploitation, puis de continuer son action en mettant en demeure Madame le préfet de l'Aveyron de suspendre une exploitation illégale. Bernard Gauvain, Louis Droc et les partisans défenseurs de la cascade estiment que «la fraude et les tricheries doivent cesser», c'est en tout cas les slogans scandés dans les rues et les travées des marchés en ce samedi matin.

«Malgré les recours, rien ne bouge. Des élus de tous bords nous soutiennent et il n'y aura pas de compromis. La cascade doit revenir en son état naturel, c'est notre patrimoine » Bernard Gauvain ne désarme pas et attend des réponses à la démarche de l'association.